



COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2016

=====

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 29 JUIN, À DIX NEUF HEURES, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués à domicile, individuellement et par écrit par le Maire, le 23 juin 2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt six, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle du Conseil, à la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

M. DONATH, Maire, M. LOREC, Mme KHALED, Mme LANGLAIS, Mme SCHOELLER, M. VANDAELE, Mme SPIERS, M. RUPP, Adjoint, M. CHEVREAU, Mme LE JEAN, Mme BARBAUT, Mme PEPIN, M. BEAUFILS, Mme CORVEE-GRIMAUULT, Mme DANWILY, M. VAN PRADELLES, M. HAYAR, Mme AWONO, M. DE LAMBILLY, Mme CLAUDIC, M. NICOLAS, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, Mme GUENEE, M. FORTIN, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente trois

Mme CLISSON RUSEK est installée en tant que Conseiller municipal à 19 heures 05

M. THYSS, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 12
 M. EL GHARIB, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 16
 M. ANCELIN, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 18
 M. HERTZ, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 20
 M. BONAZZI, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 47

ETAIT EXCUSE : M. THELLIEZ

M. HERTZ quitte la séance à 21 heures 20 et donne pouvoir à M. FORTIN

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 26

Secrétaire de séance : M. VAN PRADELLES

=====

LE CONSEIL MUNICIPAL A :

1. **DÉSIGNÉ** à l'unanimité, M. VAN PRADELLES en qualité de secrétaire de séance
2. **INSTALLÉ** Mme CLISSON RUSEK en tant que Conseiller municipal
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité le procès verbal du Conseil Municipal du 30 mars 2016

PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

I – FINANCES ET AFFAIRES GENERALES

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité les critères d'attribution des cadeaux des enfants du personnel en fin d'année
2. **APPROUVÉ** avec 2 voix contre (M. LETTRON, M. FORTIN) et 4 abstentions (M. HERTZ, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, Mme GUENEE) la suppression de la prime spéciale d'installation attribuée à certains personnels de la fonction publique territoriale
3. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) l'indemnisation des astreintes et interventions des agents de la filière technique
4. **APPROUVÉ** avec 6 abstentions (M. LETTRON, M. FORTIN, M. HERTZ, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, Mme GUENEE) la modification des emplois permanents de la ville
5. **DÉSIGNÉ** au scrutin secret un représentant au sein de la commission locale d'information (CLI) relative aux installations nucléaires de base

Résultats du vote

M. DE LAMBILLY : 22 voix
 M. BONAZZI : 8 voix
 2 bulletins blancs

6. **DÉSIGNÉ** par vote à main levée, avec 7 abstentions (M. LETTRON, M. FORTIN, M. HERTZ, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, Mme GUENEE, M. BONAZZI) Mme CLISSON RUSEK en tant que membre au sein de la commission Aménagement Urbain et Cadre de vie, en remplacement de M. DONATH
7. **DÉSIGNÉ** par vote à main levée, avec 8 abstentions (M. RUPP, M. LETTRON, M. FORTIN, M. HERTZ, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, Mme GUENEE, M. BONAZZI) M. RUPP en tant que membre au sein de la commission Finances et Affaires Générales, en remplacement de Mme WIRIATH
8. **DÉSIGNÉ** par vote à main levée, avec 7 abstentions (M. LETTRON, M. FORTIN, M. HERTZ, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, Mme GUENEE, M. BONAZZI) Mme CLISSON RUSEK en tant que membre au sein de la commission Sports et Vie des Quartiers, en remplacement de Mme WIRIATH
9. **DÉSIGNÉ** par vote à main levée, avec 7 abstentions (M. LETTRON, M. FORTIN, M. HERTZ, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, Mme GUENEE, M. BONAZZI) Mme CLISSON RUSEK en tant que membre au sein de la commission Développement Durable, Numérique et Travaux, en remplacement de M. DONATH
10. **DÉSIGNÉ** par vote à main levée, avec 7 abstentions (M. LETTRON, M. FORTIN, M. HERTZ, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, Mme GUENEE, M. BONAZZI) M. LOREC en tant que membre au sein de la commission Développement Economique, en remplacement de M. DONATH
11. **DÉSIGNÉ** au scrutin secret un nouveau représentant de la Ville à la Métropole du Grand Paris (MGP) suite à la démission de Monsieur Jean-Noël CHEVREAU

Résultats du vote

M. DONATH : 21 voix
M. LETTRON : 7 voix
4 bulletins blancs

II – JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer la convention d'objectifs et de financement avec la CAF concernant la prestation de service ALSH extrascolaires et aide spécifique rythmes éducatifs
2. **APPROUVÉ** avec 2 abstentions (Mme GUENEE, M. HERTZ) la fixation du taux de participation de la Ville aux frais de fonctionnement de l'Institut Notre-Dame au titre de l'année 2015/2016
3. **APPROUVÉ** avec 7 voix contre (M. LETTRON, M. FORTIN, M. HERTZ, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, Mme GUENEE, M. BONAZZI) l'autorisation à donner à Monsieur le Maire ou à son représentant de signer la convention entre la Ville et le Centre d'Action Sociale Protestant (CASP) précisant les conditions de paiement par le Centre d'Action Sociale Protestant des frais des accueils de loisirs sans hébergement et des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) des enfants résidents au centre d'hébergement d'urgence « Jardins des mondes » situé 9 rue Ravon à Bourg-la-Reine

III – CULTURE, PATRIMOINE ET ASSOCIATIONS/AMENAGEMENT URBAIN ET QUALITE DE VIE

1. **DÉSIGNÉ** avec 1 abstention (M. EL GHARIB) l'agence Dominique Coulon et Associés comme lauréat du concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un centre socio-culturel (nouveau CAEL) et **AUTORISÉ** le marché de maîtrise d'oeuvre.

IV – AMENAGEMENT URBAIN ET QUALITE DE VIE

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention de réservation de logements à passer avec la société Domaxis pour un programme de logements sociaux au 21 boulevard Carnot à Bourg-la-Reine

V – DEVELOPPEMENT DURABLE, NUMERIQUE ET TRAVAUX

1. **PRIS ACTE** du rapport d'activité annuel 2015 de la société INDIGO, délégataire du stationnement payant sur et hors voirie de la Ville de Bourg-la-Reine

VI – DEVELOPPEMENT DURABLE, NUMERIQUE ET TRAVAUX

1. **PRIS ACTE** du rapport d'activité 2015 de la société les Fils de Madame Géraud, délégataire de la gestion du marché aux comestibles

Fait à Bourg-la-Reine, le 1^{er} juillet 2016,

Pour le Maire et par délégation,
Jacques DEBAILLEUL
Directeur Général des Services

